



CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

TABLE DES MATIÈRES

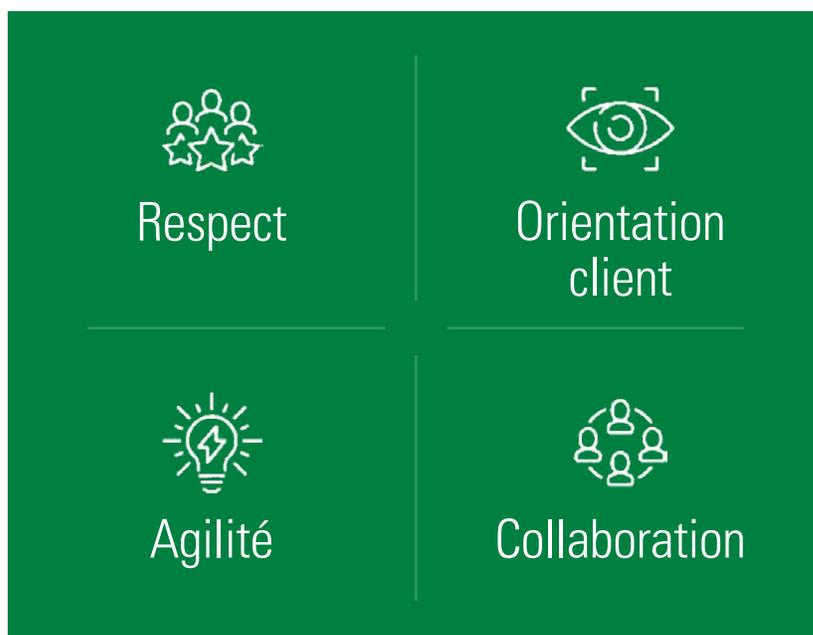
3	OBJECTIF	5	PROCEDURE
4	CHAMP D'APPLICATION	5	Travail
4	RESPONSABILITÉ	9	Santé et sécurité
4	POLITIQUE	11	Environnement
		14	Éthique
		18	Système de gestion
		21	Ligne d'assistance déontologique Littelfuse



OBJECTIF

Chez Littelfuse, nous nous engageons à mener nos activités avec intégrité, à fournir des produits et des services de qualité à nos clients et à servir les intérêts mutuels de nos associés, de nos actionnaires et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Les clients choisissent les produits Littelfuse pour protéger, contrôler et détecter certaines des applications les plus sensibles au monde parce qu'ils s'attendent à la plus haute qualité et à la fiabilité des performances. Nous nous efforçons de gagner la confiance de chaque client en nous mettant au défi d'atteindre continuellement l'excellence dans toutes nos valeurs fondamentales :



Tout comme Littelfuse s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière de responsabilité sociale et environnementale et de conduite éthique, nous nous attendons à ce que nos partenaires commerciaux adoptent les mêmes exigences. Le Code de conduite des fournisseurs de Littelfuse (le «Code») décrit les normes juridiques et éthiques minimales que nos fournisseurs doivent respecter lorsqu'ils traitent avec Littelfuse.

L'intégrité est le fondement des relations que nous souhaitons établir avec nos clients et nos fournisseurs. Sans l'intégrité, la promesse d'honnêteté et d'un comportement éthique, nos autres valeurs ne peuvent pas être respectées.



CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique globalement à tous les fournisseurs, vendeurs, entrepreneurs, distributeurs et agents qui fournissent des biens ou des services à Littelfuse. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils étendent les exigences énoncées dans le présent Code à leur propre chaîne d'approvisionnement, en s'assurant que tous les sous-fournisseurs ou tiers sur lesquels ils comptent pour remplir leurs obligations contractuelles envers Littelfuse adhèrent également aux normes juridiques et éthiques énoncées dans le présent Code.

RESPONSABILITÉ

L'équipe juridique, en partenariat avec l'équipe de la chaîne d'approvisionnement, est responsable du maintien, de l'application et de la communication de cette politique.

POLITIQUE

Le Code de conduite des fournisseurs de Littelfuse s'appuie sur les normes élevées établies par nos clients dans les secteurs d'activité que nous desservons et sur les normes de la Responsible Business Alliance (RBA). En cas de différences entre les normes et les exigences légales, la norme la plus stricte s'applique, conformément à la loi en vigueur.

Le Code de conduite des fournisseurs de Littelfuse est divisé en cinq sections, comme le code de conduite de la RBA :



Travail



Santé et
sécurité



Environnement



Éthique



Systèmes
de gestion

De plus, nous avons inclus des instructions permettant aux fournisseurs de contacter notre Ligne d'assistance déontologique pour signaler toute préoccupation concernant une violation potentielle de la loi, des réglementations ou des politiques.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

PROCEDURE

TRAVAIL

Les fournisseurs de Littelfuse sont tenus de protéger les droits de l'homme de leurs employés et de les traiter avec dignité et respect. Cela s'applique à tous les travailleurs, y compris les travailleurs temporaires, les migrants, les étudiants, les contractuels, les employés directs et tout autre type de travailleur. Nous soutenons les principes spécifiques suivants en matière de travail et de droits de l'homme :

Emploi librement choisi

Il est interdit de recourir au travail forcé, à la servitude (y compris la servitude pour dettes) ou au travail sous contrat, au travail pénitentiaire involontaire, à l'esclavage ou à la traite des personnes. Cela comprend le transport, l'hébergement, le recrutement, le transfert ou l'accueil de personnes par la menace, la force, la coercition, l'enlèvement ou la fraude en vue d'obtenir un travail ou des services.

Il ne doit pas y avoir de restrictions déraisonnables à la liberté de mouvement des travailleurs dans l'établissement, ni de restrictions déraisonnables à l'entrée ou à la sortie des installations fournies par l'entreprise. Dans le cadre du processus d'embauche, les travailleurs doivent recevoir un contrat de travail écrit dans leur langue maternelle, contenant une description des conditions d'emploi, avant que le travailleur ne quitte son pays d'origine.

Tout travail doit être volontaire et les travailleurs doivent être libres de quitter le travail à tout moment ou de mettre fin à leur emploi. Les employeurs et les agents ne peuvent pas détenir, détruire, dissimuler, confisquer ou refuser l'accès des employés à leurs documents d'identité ou d'immigration, tels que les pièces d'identité délivrées par le gouvernement, les passeports ou les permis de travail, à moins que cette détention ne soit requise par la loi.

Les travailleurs ne sont pas tenus de payer les frais de recrutement des employeurs ou des agents ou d'autres frais liés à leur emploi. S'il s'avère que de tels frais ont été payés par les travailleurs, ils doivent leur être remboursés.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse



Jeunes travailleurs – travail des enfants

Le travail des enfants est interdit à tous les stades de la fabrication. Le terme «enfant» désigne toute personne âgée de moins de 15 ans, n'ayant pas atteint l'âge ou la scolarité n'est plus obligatoire, ou n'ayant pas atteint l'âge minimum d'admission pour l'emploi dans le pays.

L'utilisation de programmes légitimes d'apprentissage sur le lieu de travail, conformes à toutes les lois et réglementations, est encouragée. Les travailleurs de moins de 18 ans (jeunes travailleurs) ne doivent pas effectuer de travaux susceptibles de mettre en péril leur santé ou leur sécurité. Les travailleurs de moins de 18 ans ne doivent pas non plus travailler de nuit ni faire d'heures supplémentaires, sauf si la loi l'autorise.

Les fournisseurs doivent veiller à la bonne gestion des étudiants travailleurs par une bonne tenue des dossiers des étudiants, une diligence rigoureuse des partenaires éducatifs et la protection des droits des étudiants conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les fournisseurs doivent fournir un soutien et une formation appropriés à tous les étudiants travailleurs.

En l'absence de législation locale, le taux de salaire des étudiants travailleurs, des stagiaires et des apprentis doit être au moins égal au taux de salaire des autres travailleurs débutants effectuant des tâches égales ou similaires.

Salaires et bénéfices

La rémunération versée aux travailleurs doit être conforme à toutes les lois salariales applicables, y compris celles relatives au salaire minimum, aux heures supplémentaires et aux bénéfices imposés par la loi. Conformément aux lois locales, les travailleurs sont rémunérés pour les heures supplémentaires à des taux supérieurs aux taux horaires normaux. Les retenues sur salaire à titre de mesure disciplinaire ne sont pas autorisées. Pour chaque période de paie, les travailleurs reçoivent en temps utile un talon de chèque ou une fiche de paie compréhensible, contenant des informations suffisantes pour vérifier l'exactitude de la rémunération du travail effectué. Le recours à la main-d'œuvre temporaire, à la sous-traitance et à l'externalisation se fera dans les limites de la législation locale.



Heures de travail

Les études sur les pratiques commerciales établissent clairement un lien entre la fatigue des travailleurs et la baisse de la productivité, l'augmentation du turnover du personnel et l'accroissement des accidents et des maladies. Les semaines de travail ne doivent pas dépasser le maximum fixé par la législation locale. En outre, la semaine de travail ne doit pas dépasser 60 heures, y compris les heures supplémentaires, sauf en cas d'urgence ou de situation inhabituelle. Les travailleurs ont droit à au moins un jour de congé tous les sept jours.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

Traitement humain

Il ne doit y avoir aucun traitement agressif ou inhumain, y compris le harcèlement sexuel, les abus sexuels, les châtimements corporels, la coercition mentale ou physique ou les abus verbaux à l'encontre des travailleurs ; et il ne doit y avoir aucune menace d'un tel traitement. Les politiques et procédures disciplinaires qui régissent ces exigences doivent être clairement définies et communiquées aux travailleurs.

Non-discrimination

Les fournisseurs doivent s'engager à ce que leur personnel ne subisse pas de harcèlement et de discrimination illégale. Les entreprises ne doivent pas pratiquer de discrimination fondée sur la race, la couleur, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression sexuelles, l'origine ethnique ou nationale, le handicap, la grossesse, la religion, l'affiliation politique, l'appartenance à un syndicat, le statut d'ancien combattant, les informations génétiques protégées ou la situation matrimoniale dans les pratiques d'embauche et d'emploi telles que les salaires, les promotions, les récompenses et l'accès à la formation.

Les travailleurs bénéficient d'aménagements raisonnables pour leurs pratiques religieuses.

En outre, les travailleurs ou travailleurs potentiels ne doivent pas être soumis à des tests médicaux ou à des examens physiques susceptibles d'être utilisés de manière discriminatoire, sauf si la loi l'autorise.



Liberté d'association et droit de négociation collective

Conformément à la législation locale, les fournisseurs respectent les droits de tous les travailleurs de former ou d'adhérer aux syndicats de leur choix, de négocier collectivement et de se réunir pacifiquement, ainsi que les droits des travailleurs de s'abstenir de telles activités. Les travailleurs et/ou leurs représentants doivent pouvoir communiquer ouvertement et partager leurs idées et leurs préoccupations avec la direction concernant les conditions de travail et les pratiques de gestion, sans crainte de discrimination, de représailles, d'intimidation ou de harcèlement.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

Interdiction du recours à des forces de sécurité violentes

Les fournisseurs n'utiliseront pas de forces de sécurité (publiques ou privées) pour la protection de leur personnel ou de leurs actifs commerciaux si les forces de sécurité sont soupçonnées ou connues pour violer les droits de l'homme, faire un usage excessif de la force pouvant entraîner des blessures ou attenter à la vie d'autrui, ou perturber la liberté d'association.

Approvisionnement responsable en matériaux

Les fournisseurs doivent avoir une politique visant à garantir raisonnablement que le tantale, l'étain, le tungstène, l'or et le cobalt contenus dans les produits qu'ils fabriquent sont obtenus conformément aux meilleures pratiques décrites dans le guide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque, ou dans un cadre équivalent et reconnu. Les fournisseurs doivent exercer une diligence raisonnable sur le produit et la chaîne de conservation de ces minerais et mettre leurs mesures de diligence raisonnable à la disposition des clients sur demande.



Pour de plus amples informations,
veuillez consulter notre «[Déclaration
d'approvisionnement en minerais responsable](#)»

Travail

**Santé et
sécurité**

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les fournisseurs de Littelfuse sont tenus de fournir un environnement de travail sûr et sain. En plus de minimiser l'incidence des blessures et des maladies liées au travail, un environnement de travail sûr et sain améliore la qualité des produits et des services, la constance de la production, la rétention et le moral des travailleurs. La participation et l'éducation permanentes des travailleurs sont essentielles pour identifier et résoudre les problèmes de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

Des systèmes de gestion reconnus tels que la norme ISO 45001 et les lignes directrices de l'ILO sur la sécurité et la santé au travail ont été consultés comme références lors de la préparation du code et peuvent constituer une source utile d'informations supplémentaires.

Sécurité au travail

L'exposition des travailleurs aux risques potentiels pour la sécurité (par exemple, à l'électricité, aux incendies, aux véhicules défectueux et aux risques de chute) doit être contrôlée par des mesures appropriées, des contrôles techniques et administratifs, une maintenance préventive et des procédures de travail sûres (y compris le droit à la déconnexion), ainsi qu'une formation continue en matière de sécurité. Lorsque les risques ne peuvent être maîtrisés de manière adéquate par ces moyens, les travailleurs doivent recevoir un équipement de protection individuelle approprié et bien entretenu, ainsi que du matériel pédagogique sur les risques associés à ces dangers. Les travailleurs sont encouragés à faire part de leurs préoccupations en matière de sécurité.

Préparation aux situations d'urgence

Les situations et événements d'urgence potentiels doivent être identifiés et évalués, et leur impact doit être minimisé par la mise en œuvre de plans d'urgence et de procédures d'intervention, notamment : rapports d'urgence, procédures de notification et d'évacuation des employés, formation des travailleurs et exercices, équipements appropriés de détection et d'extinction des incendies, installations de sortie adéquates et plans de récupération. Ces plans et procédures doivent viser à minimiser les dommages causés à la vie, à l'environnement et aux biens.



Travail

**Santé et
sécurité**

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

Accidents du travail et maladies professionnelles

Des procédures et des systèmes doivent être mis en place pour prévenir, gérer, suivre et signaler les accidents du travail et les maladies professionnelles, y compris des dispositions visant à : encourager la déclaration des travailleurs ; classer et enregistrer les cas d'accidents et de maladies ; fournir les traitements médicaux nécessaires ; enquêter sur les cas et mettre en œuvre des mesures correctives pour éliminer leurs causes ; et faciliter le retour des travailleurs au travail.

Travail physiquement exigeant

L'exposition des travailleurs aux risques liés aux tâches physiquement exigeantes, y compris la manutention manuelle de matériaux et le levage lourd ou répétitif, rester debout de manière prolongée et les tâches d'assemblage très répétitives ou contraignantes, doit être identifiée, évaluée et contrôlée.

Sauvegarde des machines

Les machines de production et autres doivent être évaluées en fonction des risques pour la sécurité. Des protections physiques, des dispositifs de verrouillage et des barrières doivent être mis en place et correctement entretenus lorsque les machines présentent un risque de blessure pour les travailleurs.

Commodités, alimentation et logement

Les fournisseurs doivent permettre aux travailleurs d'accéder facilement à des toilettes propres, à de l'eau potable et à des installations sanitaires pour la préparation, le stockage et la consommation des aliments. Les dortoirs des travailleurs fournis par le fournisseur ou un responsable doivent être maintenus propres et sûrs et disposer d'une évacuation d'urgence appropriée, d'eau chaude pour les baignoires et les douches, d'un chauffage et d'une ventilation adéquats, d'un espace personnel raisonnable et de la pleine jouissance des entrées et des sorties.

Communications sur la santé et la sécurité

Les fournisseurs fournissent aux travailleurs une formation appropriée en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail dans leur langue maternelle. Les informations relatives à la santé et à la sécurité doivent être clairement affichées dans l'établissement.

Lieu de travail sans substance illégales

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils maintiennent un lieu de travail exempt de drogues illégales. Un tel lieu de travail doit empêcher l'utilisation, la possession, la vente ou la distribution illégales de substances contrôlées ou illégales.



Hygiène industrielle

L'exposition des travailleurs aux agents chimiques, biologiques et physiques doit être identifiée, évaluée et contrôlée. Des contrôles techniques ou administratifs doivent être utilisés pour contrôler les surexpositions. Lorsque les risques ne peuvent être maîtrisés de manière adéquate par ces moyens, la santé des travailleurs doit être protégée par des programmes appropriés d'équipement de protection individuelle.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

ENVIRONNEMENT

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils agissent de manière à éviter les risques pour l'homme et l'environnement, à minimiser l'impact sur l'environnement et à utiliser les ressources de manière économique. La responsabilité environnementale fait partie intégrante de la production de produits de classe internationale. Dans les opérations de fabrication, les effets négatifs sur la communauté, l'environnement et les ressources naturelles doivent être minimisés tout en préservant la santé et la sécurité du public.

Des systèmes de gestion reconnus tels que la norme ISO14001 et le système de management environnemental et d'audit (EMAS) ont été utilisés comme références lors de la préparation du code et peuvent constituer une source d'information utile.

Nous soutenons les principes spécifiques suivants en matière d'environnement :

Permis et rapports environnementaux

Tous les permis environnementaux requis (par exemple, la surveillance des rejets), les approbations et les enregistrements doivent être obtenus, maintenus et mis à jour, et toutes les exigences opérationnelles et d'établissement de rapports associées doivent être respectées. Ces permis environnementaux et obligations d'information doivent inclure, sans s'y limiter, la surveillance nécessaire de la qualité du sol, de la pollution de l'air et de l'eau, et de la gestion des déchets, comme l'exige la législation locale.

Prévention de la pollution et réduction des ressources

L'utilisation des ressources et la production de déchets de tous types, y compris l'eau et l'énergie, doivent être réduites ou éliminées à la source ou par des pratiques telles que la modification des processus de production, d'entretien et d'installation, la substitution de matériaux, la conservation, le recyclage et la réutilisation des matériaux.



Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse



Biodiversité, utilisation des sols et déforestation

Littelfuse reconnaît la valeur de la biodiversité et l'importance des terres et des forêts en tant qu'habitats naturels. Les fournisseurs doivent évaluer l'impact de leurs activités sur les écosystèmes concernés et collaborer avec leurs parties prenantes pour s'assurer que leurs actions ne contribuent pas à la déforestation ou ne présentent pas de risques pour la biodiversité.

Substances dangereuses

Les produits chimiques et autres matières présentant un risque en cas de rejet dans l'environnement doivent être identifiés et gérés de manière à garantir leur manipulation, leur déplacement, leur stockage, leur utilisation, leur recyclage ou leur réutilisation et leur élimination en toute sécurité.

Rejets dans l'atmosphère

Les rejets dans l'atmosphère de produits chimiques organiques volatils, d'aérosols, de substances corrosives, de particules, de produits chimiques réduisant la couche d'ozone et de sous-produits de combustion générés par les opérations doivent être caractérisés, surveillés régulièrement, contrôlés et traités comme il se doit avant d'être rejetés. Le fournisseur doit procéder à une surveillance régulière des performances de ses systèmes de contrôle des rejets dans l'atmosphère.



Eaux usées et déchets solides

Les fournisseurs doivent mettre en œuvre une approche systématique pour identifier, gérer, réduire et éliminer ou recycler de manière responsable les déchets solides (non dangereux). Les eaux usées générées par les opérations, les processus industriels et les installations sanitaires doivent être caractérisées, surveillées, contrôlées et traitées comme il se doit avant d'être rejetées ou éliminées. En outre, des mesures doivent être mises en œuvre pour réduire la production d'eaux usées. Le fournisseur doit procéder à un contrôle régulier des performances de ses systèmes de traitement des eaux usées.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

Restrictions matérielles

Les fournisseurs doivent respecter toutes les lois, réglementations et exigences des clients applicables en ce qui concerne l'interdiction ou la restriction de substances spécifiques dans les produits et la fabrication, y compris l'étiquetage pour le recyclage et l'élimination.

Gestion des eaux pluviales

Les fournisseurs doivent mettre en œuvre une approche systématique pour prévenir la contamination des eaux de ruissellement. Le fournisseur doit empêcher les rejets illégaux et les déversements de pénétrer dans les égouts pluviaux.

Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

La consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre doivent faire l'objet d'un suivi et être documentées, au niveau de l'établissement et/ou de l'entreprise. Les fournisseurs doivent rechercher des méthodes rentables pour améliorer l'efficacité énergétique et minimiser leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre.



ÉTHIQUE

Les fournisseurs de Littelfuse sont tenus de mener leurs affaires de manière éthique et d'agir avec intégrité. Nous soutenons les principes éthiques suivants :

Intégrité des entreprises

Les normes d'intégrité les plus élevées doivent être respectées dans toutes les interactions commerciales. Les fournisseurs doivent appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de pots-de-vin, de corruption, d'extorsion, de blanchiment d'argent et de détournement de fonds. Toutes les transactions commerciales, y compris les transactions au nom de Littelfuse, doivent être effectuées de façon transparente et reflétées avec exactitude dans les livres et registres du fournisseur. Des procédures de contrôle et d'application doivent être mises en œuvre pour garantir le respect des lois anti-corruption.

Pas d'avantage indu

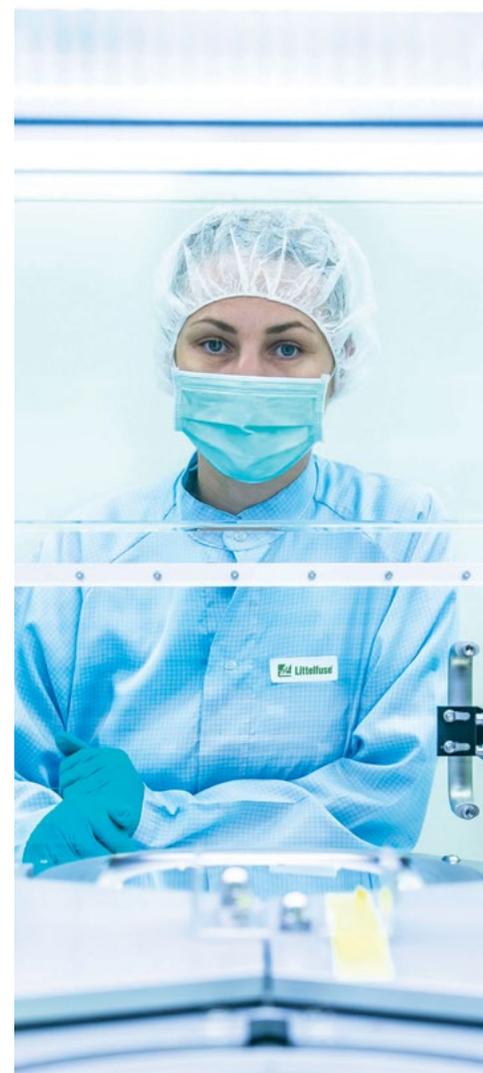
Il est interdit de promettre, d'offrir, d'autoriser, de donner ou d'accepter des pots-de-vin ou d'autres moyens d'obtenir un avantage indu ou inapproprié. Cette interdiction couvre le fait de promettre, d'offrir, d'autoriser, de donner ou d'accepter toute chose de valeur, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, afin d'obtenir ou de conserver un marché, de diriger un marché vers une personne ou d'obtenir de toute autre manière un avantage indu.

Divulgence d'informations

Les informations relatives au travail, à la santé et à la sécurité, aux pratiques environnementales, aux activités commerciales, à la structure, à la situation financière et aux performances des fournisseurs doivent être divulguées conformément aux réglementations applicables et aux pratiques industrielles en vigueur. La falsification des dossiers ou la fausse représentation des conditions ou des pratiques dans la chaîne d'approvisionnement ne sont pas acceptables.

Protection des actifs

Les fournisseurs doivent préserver, protéger et utiliser de manière responsable tous les actifs de Littelfuse. Cela comprend les actifs tangibles et intangibles, tels que les marques, la technologie, les informations commerciales et le capital intellectuel.





Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle doivent être respectés, le transfert de technologie et de savoir-faire doit se faire de manière à protéger les droits de propriété intellectuelle et les informations relatives aux clients doivent être sauvegardées.

Loyauté dans le commerce, la publicité et la concurrence

Les normes de loyauté en matière de commerce, de publicité et de concurrence doivent être respectées. Des moyens appropriés de protection des informations relatives aux clients doivent être disponibles.

Cadeaux

Les cadeaux professionnels, les faveurs et les divertissements peuvent nuire à la conduite d'une relation d'affaires saine et objective. En aucun cas, une dépense ou un paiement qui pourrait raisonnablement être interprété comme une incitation à la corruption d'un associé de Littelfuse dans l'accomplissement d'un acte commercial ne peut être effectué. Littelfuse interdit strictement d'offrir, de donner, de demander ou de recevoir toute forme de pot-de-vin ou de ristourne.

Antitrust

Les fournisseurs doivent respecter les lois sur la concurrence et les lois antitrust en vigueur et applicables. Ils doivent notamment éviter les pratiques commerciales telles que la conclusion d'accords anticoncurrentiels avec des concurrents, des fournisseurs, des clients ou d'autres tiers, l'échange inapproprié d'informations concurrentielles, la fixation des prix, le truquage des offres ou la répartition inappropriée du marché.



Respecter les communautés locales

Les fournisseurs s'engagent à respecter les droits à la terre, à la forêt et aux produits de l'eau des résidents, des communautés et des populations autochtones et ne participeront pas à l'expulsion illégale ou à la privation de ces ressources. Les groupes minoritaires, quel que soit leur statut social, doivent être traités avec égalité et respect.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

Système
de gestion

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

Contrôles des importations et des exportations

Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois en vigueur et applicables lors de l'importation et de l'exportation de biens et de services. Les fournisseurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils respectent les lois et réglementations commerciales dans tous les pays où ils font des affaires.

Signalement et non-représailles

Les fournisseurs doivent mettre à la disposition de leurs employés une procédure leur permettant de soulever toute question d'ordre juridique ou éthique sans crainte de représailles.



Vie privée

Les fournisseurs doivent protéger les attentes raisonnables en matière de confidentialité des informations personnelles de toutes les personnes avec lesquelles ils font des affaires, y compris les fournisseurs, les clients, les consommateurs et les employés. Les fournisseurs doivent se conformer aux lois sur la protection de la vie privée et la sécurité de l'information ainsi qu'aux exigences réglementaires lorsque des informations personnelles sont collectées, stockées, traitées, transmises et partagées.

Diversité

La diversité des fournisseurs auprès desquels Littelfuse achète des biens et des services est importante. C'est pourquoi les fournisseurs doivent s'efforcer de bonne foi d'acheter des biens et des services auprès d'un réseau diversifié et durable de tierces parties.

Pièces contrefaites

Les fournisseurs doivent élaborer, mettre en œuvre et maintenir des méthodes et des processus efficaces adaptés à leurs produits et services afin de minimiser le risque d'introduction de pièces et de matériaux contrefaits dans les produits livrables. En outre, les fournisseurs doivent informer les destinataires des produits contrefaits lorsque cela est justifié et les exclure de la distribution.

Conflits d'intérêts

Les fournisseurs ne prendront pas part à une décision susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts et ne chercheront pas à l'influencer.

Les exemples de conflits potentiels comprennent, sans s'y limiter, ce qui suit :

Fournir ou offrir une participation directe à un employé de Littelfuse ou à un membre de la famille d'un employé de Littelfuse.

Engager un employé de Littelfuse dans un travail qui ne relève pas de son poste chez Littelfuse.

Saisir une opportunité commerciale apprise dans le cadre de la relation avec Littelfuse et qui pourrait autrement appartenir à Littelfuse.

Fournir à d'autres des informations sur les opportunités commerciales offertes par les relations avec Littelfuse.

Offrir des cadeaux et des divertissements dans le but d'influencer indûment les décisions de l'entreprise.

Si un fournisseur a connaissance d'un conflit d'intérêts réel ou potentiel, il doit en informer Littelfuse immédiatement par le biais de la Ligne d'assistance déontologique.

Travail

Santé et
sécurité

Environnement

Éthique

**Système
de gestion**

Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

SYSTÈME DE GESTION

Les fournisseurs de Littelfuse sont tenus d'adopter ou d'établir un système de gestion dont le champ d'application est lié au contenu du présent code.

Le système de gestion doit être conçu de manière à garantir : (a) la conformité aux lois, réglementations et exigences des clients applicables aux activités et produits du fournisseur, (b) la conformité au présent code, et (c) l'identification et l'atténuation des risques opérationnels liés au présent code. Il doit également faciliter l'amélioration continue.

Le système de gestion doit contenir les éléments suivants :

Engagement de l'entreprise

Une déclaration de politique de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise affirmant l'engagement du fournisseur en matière de conformité et d'amélioration continue, approuvée par la direction générale et affichée dans l'établissement dans la langue locale.

Obligation de rendre compte et responsabilité de la direction

Identification claire d'un cadre supérieur et d'un ou plusieurs représentants de l'entreprise chargés de veiller à la mise en œuvre des systèmes de gestion et des programmes associés. La direction générale doit examiner régulièrement l'état d'avancement du système de gestion.

Les exigences légales et celles des clients

Un processus permettant d'identifier, de contrôler et de comprendre les lois, les réglementations et les exigences des clients applicables, y compris les exigences du présent code.



Travail
Santé et
sécurité
Environnement
Éthique
**Système
de gestion**
Ligne d'assistance
déontologique
Littelfuse

Évaluation et gestion des risques

Un processus d'identification des risques liés à la conformité juridique, à l'environnement, à la santé et à la sécurité, aux pratiques de travail et à l'éthique, associés aux activités du fournisseur. Détermination de l'importance relative de chaque risque et mise en œuvre de contrôles procéduraux et physiques appropriés pour maîtriser les risques identifiés et garantir la conformité réglementaire.

Les zones à inclure dans une évaluation des risques pour l'environnement, la santé et la sécurité sont les zones de production, les entrepôts et les installations de stockage, les équipements de soutien des usines/installations, les laboratoires et les zones d'essai, les installations sanitaires (salles de bains), les cuisines/caféterias et les logements/dortoirs des travailleurs.

Objectifs d'amélioration

Des objectifs de performance écrits, des cibles et des plans de mise en œuvre pour améliorer la performance sociale et environnementale du fournisseur, y compris une évaluation périodique de la performance du fournisseur dans la réalisation de ces objectifs.

Innovation

Tirer parti de la technologie et de la connaissance des clients pour améliorer les performances des produits, promouvoir la fabrication pour prolonger la durée de vie des produits et rendre les chantiers plus productifs, plus sûrs et plus efficaces.

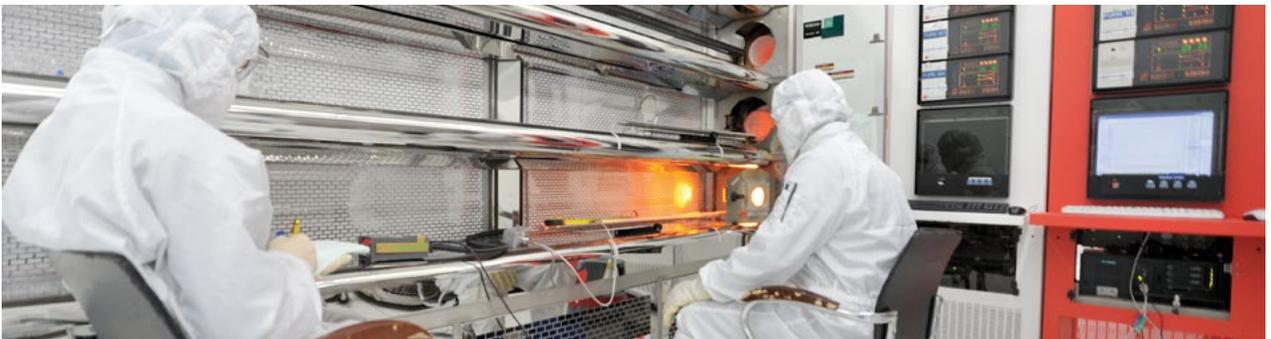
Communication

Un processus de communication d'informations claires et précises sur les politiques, les pratiques, les attentes et les performances du fournisseur aux travailleurs, fournisseurs et clients.



Formation

Programmes de formation des cadres et des travailleurs à la mise en œuvre des politiques, procédures et objectifs d'amélioration du fournisseur et au respect des exigences légales et réglementaires applicables. Tous les travailleurs doivent avoir accès à tout moment au code de conduite du fournisseur afin de comprendre leurs droits et leurs responsabilités.





Retour d'information et participation des travailleurs

Des processus permanents pour évaluer la compréhension des employés et obtenir un retour d'information sur les pratiques et les conditions couvertes par le présent code, et pour favoriser une amélioration continue.



Audit et évaluations

Des auto-évaluations périodiques pour s'assurer de la conformité aux exigences légales et réglementaires, au contenu du code et aux exigences contractuelles des clients en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Processus d'action corrective

Un processus permettant de prendre des mesures correctives en temps voulu pour remédier aux déficiences constatées lors d'évaluations, d'inspections, d'enquêtes, d'audits et d'examens internes ou externes.

Documentation et dossiers

Création et mise à jour de documents et de dossiers afin de garantir le respect de la réglementation et la conformité aux exigences de l'entreprise, ainsi que la confidentialité nécessaire à la protection de la vie privée.

Responsabilité des fournisseurs

Un processus permettant de communiquer les exigences du code aux fournisseurs et de contrôler le respect du code par ces derniers.

LIGNE D'ASSISTANCE DÉONTOLOGIQUE LITTELFUSE

L'intégrité étant à la base des relations que nous souhaitons établir avec nos clients et nos fournisseurs, nous voulons nous assurer que nos fournisseurs sont pleinement conscients des moyens dont nous disposons pour alerter notre équipe juridique de toute activité susceptible de compromettre notre intégrité.

Vous trouverez ci-dessous les options dont disposent nos fournisseurs pour contacter la ligne d'assistance déontologique Littelfuse. Les demandes et les rapports soumis à notre service d'assistance déontologique sont confidentiels.

Ligne d'assistance déontologique littlfuse

Les fournisseurs peuvent signaler des violations potentielles de la loi, des réglementations ou des politiques en contactant la ligne d'assistance déontologique Littelfuse. Ce service est disponible dans plus de 10 langues, en ligne et par téléphone, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En contactant la ligne d'assistance déontologique, les fournisseurs peuvent choisir de rester anonymes.

Chacun d'entre nous a la responsabilité de s'exprimer s'il a connaissance d'une situation qui va à l'encontre de nos valeurs ou de la loi. Nous vous remercions de travailler avec nous pour mettre en évidence tout problème d'éthique potentiel et de permettre à Littelfuse d'observer la valeur de l'intégrité dans tout ce que nous faisons.

Les trois moyens de contacter notre ligne d'assistance déontologique sont les suivants :

1. Site web

soumettre un rapport en ligne sur le site littelfuse.ethicspoint.com.



2. Téléphone

appelez la ligne téléphonique indépendante, gérée par un tiers, au 800-803-4135 (depuis les États-Unis). Une liste de numéros internationaux gratuits est disponible sur le site web susmentionné.

3. QR Code

scannez le code ci-dessous et soumettez le rapport en ligne.



